



Jugement divorce annule pour acte d'acquiescement non signe?

Par **ganyone**, le **05/10/2015** à **10:17**

Jugement divorce rendu depuis plus d'un an, je me suis rendu compte que j'ai pas renvoye l'acte d'acquiescement a mon avocat pour permettre la transcription de mon divorce a l'etat civil. Sur ce, mon avocat me dit que toute la procedure de divorce sera recommence depuis le debut.

Y a t-il un delai pour renvoyer l'acte d'acquiescement et si le jugement prononce depuis plus d'un an est -il perime car ca serait difficile d'attendre encore 2 ans pour que tout soit rentrer dans l'ordre?